

1863

Petite question Müller-Berne du 28 juin 1967

habituellement, trouve-t-elle une Bundesversammlung toujours au Freitag
 1967. Durch diesen späten Termin wird die Orientierung der Öffentlichkeit durch die Presse in der gleichen Woche über die Beschlüsse der
 Bundesregierung mehr erschwert, wenn nicht gar verunmöglicht.

Diese Schwierigkeit ist, wenn man bedenkt, dass der Bundesrat
 am Donnerstag, den 10. November 1967, eine Vorverlegung
 der Sitzung des veränderten Bundesrats, sicher sehr
 im Jahr der Bundesrat zu dieser Idee?

Vendredi 10 novembre 1967.

Question Müller-Berne du
28 juin 1967.

Chancellerie fédérale. Proposition du 6 novembre 1967.

Le Conseil fédéral

d é c i d e :

Le projet de réponse à la petite question Müller-Berne du
28 juin 1967 concernant la suppression de la séance du Conseil
fédéral du vendredi est approuvé, avec une modification (voir
annexe).

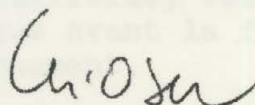
Au Conseil national.

Extrait du procès-verbal à la chancellerie fédérale, pour
exécution; au département de justice et police et au secrétariat
de l'Assemblée fédérale.

Petite question Müller-Berne

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,


Réponse du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral est pleinement conscient des inconvénients
que présente pour la presse le fait qu'il tient une de ses séances
le vendredi. Il s'est demandé si la séance du vendredi ne devrait
pas être remplacée par une séance du jeudi ou s'il n'y aurait pas
été de combiner les deux séances hebdomadaires. L'examen de cette
question sera poursuivi en liaison avec les projets de réorganisation
qui seront à l'étude. Il conviendra de peser les avantages et
les inconvénients d'une telle innovation.

10.11.1967

(XXVII - 16) - 637



NATIONALRAT

Kleine Anfrage Müller-Bern vom 28. Juni 1967

Ueblicherweise findet eine Bundesratssitzung jeweils am Freitag statt. Durch diesen späten Termin wird die Orientierung der Oeffentlichkeit durch die Presse in der gleichen Woche über die Beschlüsse der Landesregierung sehr erschwert, wenn nicht gar verunmöglicht.

Diese Schwierigkeiten könnten vermieden werden, wenn der Bundesrat am Donnerstag zusammentreten würde. Eine solche Vorverlegung wäre heute, im Zeichen des verlängerten Wochenendes, sicher sehr zeitgemäss. Wie stellt sich der Bundesrat zu dieser Idee?

Antwort des Bundesrates

Der Bundesrat ist sich völlig im klaren über die Nachteile die sich für die Presse dadurch ergeben, dass eine seiner Sitzungen am Freitag stattfindet. Der Gedanke einer Vorverlegung der Sitzung vom Freitag auf den Donnerstag oder einer Zusammenlegung der beiden wöchentlichen Bundesratssitzungen wurde im Bundesrat aufgeworfen. Der Vorschlag wird im Zusammenhang mit den im Gang befindlichen Reorganisationsbestrebungen weiterverfolgt und dessen Vor- und Nachteile müssen abgewogen werden.

CONSEIL NATIONAL

Petite question Müller-Berne du 28 juin 1967

Le Conseil fédéral tient généralement une séance le vendredi. La conséquence en est qu'il est très difficile, voire impossible que la presse informe l'opinion publique avant la fin de la semaine sur les décisions prises par le gouvernement.

Le Conseil fédéral pourrait-il supprimer cet inconvénient en se réunissant le jeudi? Un tel changement serait très certainement opportun alors que l'on tend au système de fins de semaines prolongées. Qu'en pense le Conseil fédéral?

Réponse du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral est pleinement conscient des inconvénients que présente pour la presse le fait qu'il tient une de ses séances le vendredi. Il s'est demandé si la séance du vendredi ne devrait pas être remplacée par une séance du jeudi ou s'il n'y aurait pas lieu de combiner les deux séances hebdomadaires. L'examen de cette idée sera poursuivi en liaison avec les projets de réorganisation actuellement à l'étude. Il conviendra de peser les avantages et les inconvénients d'une telle innovation.

10.11.1967

(XXXVII - 16) - 637